

## Conseil municipal du 26 janvier 2016

Présents : Joseph Réveillère, Yvon Queinuc, Etienne Rémond, Christian Boucher, Frédéric Restes, Gérard Roussaud, Martine Coste, Isabelle Mayer, Michèle Ségafredo, Anne Théron, Nicole Anoult, Monique Carrière, Claire Doumot

Absent : M. Francis Condat

M. Joseph Réveillère ouvre la séance en sa qualité de suppléant au titre de l'article L 2122-17 du CGCT.

Secrétaire de séance : Claire Doumot

### I ELECTION du MAIRE suite à la démission de M. Condat

M. Réveillère passe la parole à M. Queinuc pour prendre la présidence de l'assemblée en sa qualité de doyen. Il remercie M. Condat pour la vingtaine d'années d'engagement au service de la commune. Il rappelle les grands axes de programme sur lequel les Anziellois ont élu l'équipe actuelle.

Appel nominal des membres du conseil et quorum atteint.

Assesseurs : Michèle Ségafredo et Etienne Rémond

M. Réveillère se présente candidat.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Election du maire : 13 voix pour M. Réveillère - 1 bulletin blanc

### II Fixation du nombre d'adjoints

M. Réveillère propose d'élire 4 adjoints : voté à l'unanimité.

### III Election des adjoints au maire

La liste des adjoints doit être paritaire.

Une liste déposée comprend : Claire Doumot,

Michèle Ségafredo, Christian Boucher, Gérard Roussaud

Il est procédé au vote à bulletin secret.

La liste est élue à l'unanimité.

### IV Election des conseillers communautaires et de son suppléant

Le vote a lieu selon les modalités de l'article L 5211-6-2

Il est proposé Nicole Anoult comme conseillère communautaire titulaire et Francis Eard comme conseiller

communautaire suppléant.

